

923.1714  
M5553d  
1940





**DEUX ASPECTS  
D'HONORÉ MERCIER**



**LE COLLÉGIEN**

par le Père PAUL DESJARDINS, S.J.



**L'ANCIEN ÉLÈVE**

par M<sup>re</sup> LÉON-MERCIER GOUIN,  
C.R., LL.D.,

de la Société Royale du Canada



MONTREAL ●

1940



Ducharme<sup>2</sup>/3/44 .27



P  
6588.6  
1/5  
15

B. Q. R.  
NO. 4802

DEUX ASPECTS  
d'HONORÉ MERCIER

BIBLIOTHÈQUE  
SAINT-SULPICE

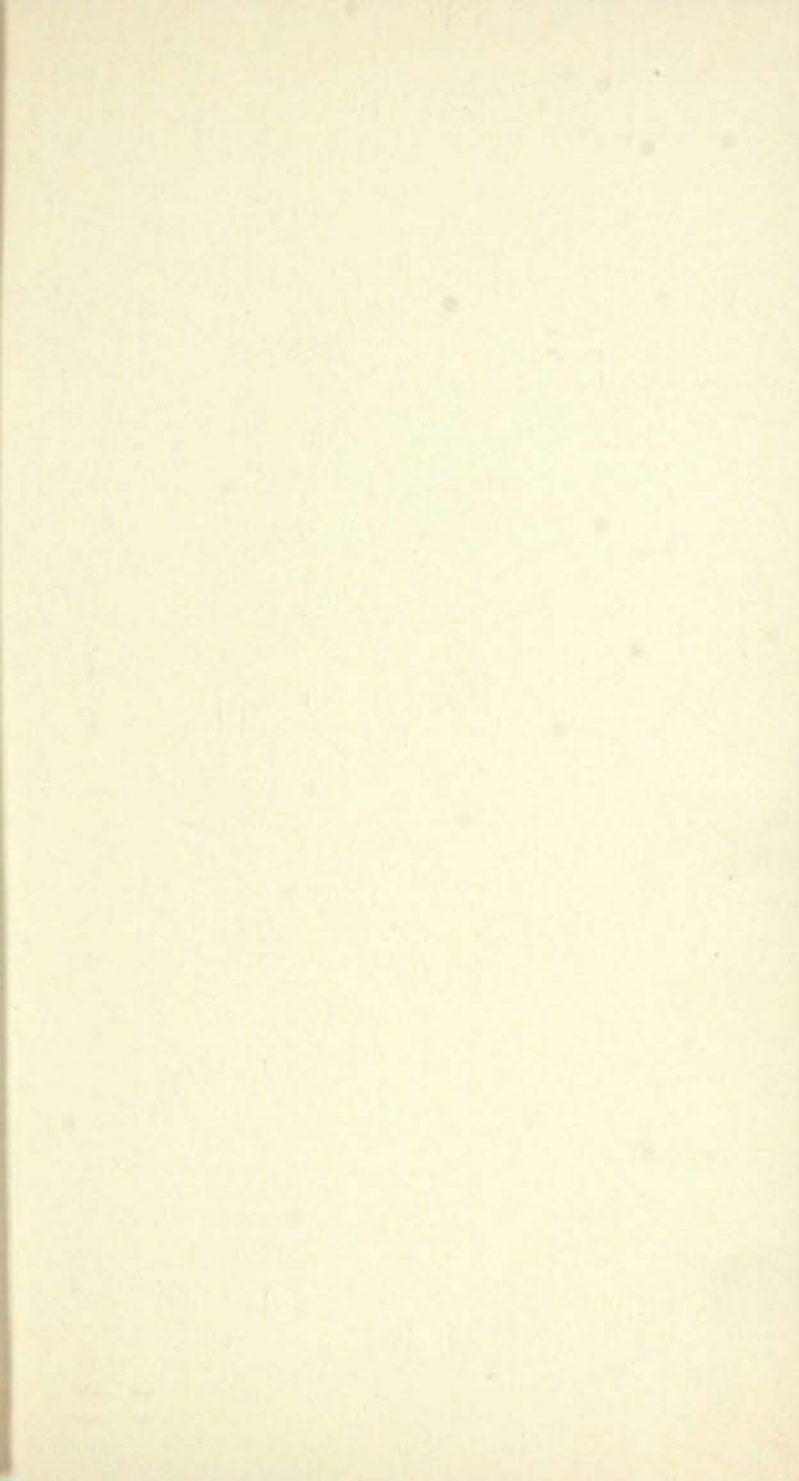
FC

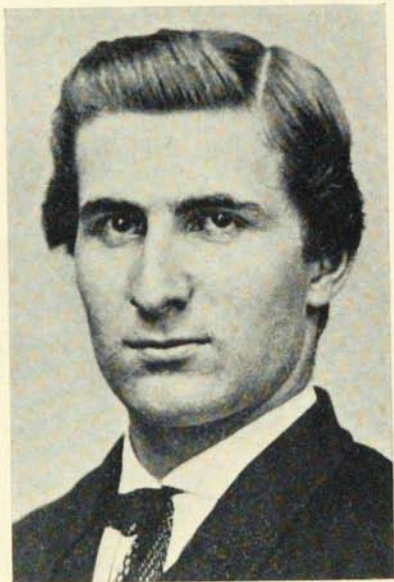
2922.1

M47D48

RECORDED

INDEXED





Honoré MERCIER  
vers l'âge de vingt ans.

# HONORÉ MERCIER

COLLÉGIEN 1854-1862

par le P. Paul DESJARDINS, S. J.

---

Vers la fin de septembre 1854, le père Félix Martin, recteur du collège Sainte-Marie, s'était rendu à Québec pour y solliciter un octroi du Gouvernement.

Le 23, un samedi, la veille de son retour à Montréal, un nouvel élève s'était inscrit au collège, qui devait, trente-cinq ans plus tard, devenu premier-ministre de sa province, faire mieux qu'accorder un octroi, en réglant l'épineuse question des *Biens des Jésuites*.

Honoré Mercier achevait alors sa quatorzième année, étant né le 15 octobre 1840. Fils de cultivateur, il quitte pour la première fois la terre paternelle et vient résider chez un cousin, M. Louis Caty, rue Saint-Denis près Sainte-Catherine. Au collège, il est inscrit comme externe dans la classe des *Éléments latins*. Son premier

professeur, le père Adolphe Larcher, qui lui enseignera plus tard la rhétorique, devait exercer sur lui une profonde influence. Mercier lui voua une affectueuse gratitude, resta son ami, lui demanda souvent conseil.

Ce que furent les premières impressions du petit gars de Saint-Athanase transplanté en pleine ville, il faudrait l'imaginer. A quatorze ans, les impressions sont vives, sans doute, mais elles sont changeantes. La seule rapidité de leur succession serait une excuse à ne pas les noter, s'il n'en existait d'autres.

Le collège où il commence ses études jouit déjà, malgré sa fondation récente, d'une enviable réputation. L'édifice, qui compte trois ans à peine et dont il reste encore une aile à construire, se dresse sur un plateau, en bordure nord-ouest de la ville qu'il domine de son dôme. Des étages supérieurs, la vue s'étend, par delà le fleuve, jusqu'aux frontières des États-Unis. De cette hauteur, s'il lui fut donné de pénétrer dans le quartier des pensionnaires, l'externe Honoré Mercier put chercher à découvrir, dans l'horizon lointain, le clocher de son village.

En 1854, le collège Sainte-Marie comptait quelque cent soixante-dix élèves, recrutés non seulement dans les milieux français et anglais de Montréal, mais venus de toute la province, du Haut-Canada, des provinces maritimes et même des États-Unis: belle diversité d'habitudes et de goûts, où les caractères s'assouplissaient, non sans heurts, sous l'égide de la religion et des lettres anciennes. Sous la direction conjointe du

père Martin et du père Firmin Vignon, préfet des études et de discipline, ce petit monde recevait alors une impulsion nouvelle. La confiance et l'entière liberté dont jouissaient les Pères, en dépit, ou peut-être à cause de leur titre d'Européens, leur permit de mettre en œuvre presque intégralement l'esprit et la lettre du *ratio studiorum*, et le collège connut alors, pour la force et le sérieux des études, une de ses plus belles périodes.

Dans ce milieu nouveau, Honoré Mercier se met résolument à sa tâche d'étudiant; il a vite fait de rattraper les trois semaines d'avance qu'ont prises sur lui ses condisciples. Les notes hebdomadaires témoignent de sa régularité et de son travail. A la fin de l'année il se classe sixième sur quarante-cinq élèves et décroche quatre *accessits* en plus du premier prix de mathématiques, bien que cette matière s'enseigne en anglais.

L'année suivante, il est encore externe. Les examens de l'année précédente ont quelque peu éclairci les rangs: trente-cinq élèves au lieu de quarante-cinq! Cela indique du moins qu'ils étaient sérieux. C'est aussi un avertissement pour les rescapés de se mettre en garde contre la négligence. Mercier ne diminue rien de son ardeur au travail. Quatre prix, dont le second prix de diligence, de version latine et d'orthographe, le premier en mathématiques, et trois *accessits* viennent couronner ses efforts; dans le classement général il est bon troisième.

En septembre 1856, il est promu en Méthode. Dure classe que la Méthode! Dans le cours classique, c'est un cap à franchir, un écueil que tous

n'arrivent pas à contourner. Cela tient moins aux matières qu'on y étudie qu'à l'âge où on l'aborde, l'âge ingrat, comme on se plaît à dire, sans trop déterminer si c'est pour celui qui l'atteint, ou pour ceux auprès de qui il a à le vivre. Le corps, en plein travail de croissance, paralyse souvent l'activité intellectuelle. La volonté s'affirme davantage, mais pas toujours suivant les dictées de la raison. L'élève est tiraillé entre ses habitudes d'enfant, qu'il n'arrive pas à abandonner toutes, et le désir de *faire l'homme*, sans trop bien discerner chez celui-ci, ce qui est qualité ou défaut. A cela s'ajoute pour Mercier l'apprentissage de nouvelles conditions de vie: il est pensionnaire. De la double expérience de la Méthode et du pensionnat, les notes hebdomadaires vont se ressentir. Jusqu'à maintenant, il s'est toujours maintenu dans la haute région du *très bien*; voilà qu'il s'aventure dans le *médiocre*, et d'autant plus facilement que le professeur y met du sien, et se montre vraiment libéral dans l'octroi de cette note. Disons tout de suite que Mercier n'est pas seul à l'expérimenter. *Scripta manent*: les cahiers de notes sont là pour attester que ses condisciples reçoivent eux aussi leur large part des libéralités du professeur. Ces mécomptes n'empêchent pas Mercier de se classer encore troisième en fin d'année, ni de gagner cinq prix et six *accessits*, ni d'être admis, le 3 mai 1857, dans la congrégation de la très sainte Vierge.

La Versification marque une étape dans la vie de Mercier, sa vie de collégien, bien entendu. Sous l'influence de la littérature, dont il commence

l'étude, de la poésie, dont il cuisine la prosodie, de l'histoire du Canada, qui éveille sa fierté, des horizons nouveaux s'ouvrent à son esprit et son talent s'affirme. Premier en composition française, premier en vers latins, il conquiert aussi le premier rang en excellence; dans les douze matières mises en concours, il se classe dix fois dans les cinq premières places. Son activité ne se limite pas égoïstement à la conquête des palmes scolaires. Un nouveau champ d'action s'offre à lui en récréation, et il y manifeste bientôt ses qualités de chef.

Depuis assez longtemps déjà, l'organisation des jeux était confiée à un élève. Désigné par le père préfet ou le surveillant de récréation, cet élève portait le nom de conservateur des jeux; il était comme le ministre omnipotent, et irresponsable devant le peuple, d'un monarque absolu. En 1858, malgré la présence au pensionnat d'élèves plus anciens et plus avancés dans leurs classes, le versificateur Honoré Mercier se voit confier cette tâche, et c'est la voix populaire qui l'y appelle. Charles Lacoste, un rhétoricien, a consigné aux archives du Conseil des Jeux les circonstances de l'élection et tracé en même temps un portrait de l'élu:

«Vers le 25 mars 1858, les élèves, depuis longtemps en proie à l'ennui par le manque d'amusements, décident de faire des réformes et de se procurer des jeux capables de les distraire pendant la morte-saison. Sur ces entrefaites, un jeune homme se présente: sa figure pâle et vive annonce la décision; ses yeux gris et perçants dénotent l'ardeur qui l'anime dans toutes ses actions;

sa démarche gracieuse, son extérieur digne, ses manières engageantes lui concilient la faveur de ses compagnons d'étude. Il leur parle, et dès lors il prend sur eux un empire souverain; il leur montre ce qu'ils ont à faire, demande des secours, prélève des contributions et, sans écouter les murmures de ceux qui aiment à se sucrer la bouche, il se présente à eux en maître, en énergique conservateur des jeux. Alors tout change de face. Reconnaisant de la confiance que mettent en lui les pères et les élèves, il se livre tout entier à sa tâche, stimule le courage des uns et des autres et, toujours à leur tête, leur rend le temps plus agréable et plus court. Le voyez-vous sur le champ de bataille ? La sueur inonde son front, ses membres sont fatigués, il est à demimort : n'importe ! Il lui faut obéir aux pulsations de son cœur, il faut vaincre, il faut se divertir en ami et en brave ! Tel est M. Honoré Mercier, élève de Versification. Il parle, et ses paroles sont recueillies avec avidité. Il a de la déférence pour tous ; aussi tous l'aiment et le chérissent.»

Devenu chef incontesté du parti de la réforme, Honoré Mercier a donc su mettre, dès sa prise du pouvoir, de l'entrain et de la bonne humeur chez ses administrés. Il sent bientôt le besoin de s'adjoindre des collaborateurs qui partageront avec lui honneurs et responsabilités. Le 20 mai, son ministère est formé : c'est le premier *Conseil des Jeux* à exister au collège. En plus du titre de président, Mercier se voit décerner, aux heures de joutes sportives, celui de général-en-chef.

Fier de ses nouveaux titres qui font panache, le Président général-en-chef organise le jour même, avec son Conseil, un grand combat, une joute de ballon, qui se déroulera le 24 mai, au pied du Mont-Royal.

Aujourd'hui, pour susciter l'émulation dans les classes, on assimile parfois les exercices scolaires à des rencontres sportives. En 1858, l'inverse avait lieu. Pour stimuler l'ardeur au jeu, la littérature, l'histoire et l'éloquence étaient mises à contribution. Au lieu d'un maigre coup de sifflet, ou d'une tranche d'hymne national, les grandes joutes s'annonçaient par de solennels discours que les chroniqueurs recueillaient avec soin, pour les inscrire ensuite aux archives.

C'est ainsi que nous fut conservé le premier discours de Mercier.

«Dans l'après-midi du 24 mai, lisons-nous aux archives, les élèves de la première cour étaient divisés en deux camps, ayant à leur tête l'un, M. Charles Lacoste, l'autre, M. Ephrem Moreau, tous deux soumis au général-en-chef, Honoré Mercier. Les dispositions prises de part et d'autre, le général-en-chef, tenant les deux drapeaux croisés devant lui en signe d'alliance, parla ainsi aux combattants: Mes amis, vous comprenez facilement pourquoi, en ce moment, je réunis ces deux drapeaux que vous allez porter durant la bataille, et pour l'honneur desquels vous allez combattre. Oh! mes amis, évitez toute dispute et toute querelle; car vous le savez comme moi, si des différends s'élèvent entre vous, c'en est fait: tout le plaisir que vous auriez pu avoir

s'enfuirait, et il ne vous resterait plus que la honte d'avoir mal fait, en agissant contre les lois de tout brave soldat. Faites honneur aux drapeaux dont vous vous servez pour la première fois. Ayez confiance en vos généraux, et n'oubliez pas, après le combat, de songer aux vaincus: partagez entre vous la récompense que donne le père Vignon.»

Il est intéressant de trouver sur les lèvres de l'orateur de dix-sept ans l'appel à la loyauté et à l'union que, quelque trente ans plus tard, le Premier Ministre lancera à ses compatriotes: «Cessons nos luttes fratricides! Unissons-nous!» La formule aura varié, sous la dictée de l'expérience, mais la pensée du jeune homme sera restée la même, de la nécessité d'être unis de cœur, malgré les divergences d'opinion.

Cette pensée, d'ailleurs, revient comme un *leitmotiv* dans la plupart des discours qui nous sont restés de lui comme officier des jeux ou de la congrégation. En mai 1861, un jour que le directeur de la congrégation, malade, est empêché de parler, trois des officiers, dont Mercier, se chargent de l'instruction. Mercier traite des moyens d'atteindre le but que se propose la congrégation et insiste sur les relations amicales qui doivent y régner: «Cette conférence, note le secrétaire, eut un bon effet sur les congréganistes à cause de son caractère pratique, car ceux qui avaient parlé, avaient attaqué tous les petits défauts des congréganistes et avaient dit franchement et amicalement la vérité».

En Belles-Lettres et en Rhétorique, Mercier redevient externe. Cela lui ferme l'accès aux

charges d'officier de récréation, réservées aux seuls pensionnaires, et, ce qui semble plus qu'une coïncidence, le cahier des archives des jeux reste pendant trois ans muet sur les activités sportives et oratoires du pensionnat. Le chef n'est plus là pour stimuler l'ardeur!

Une autre tribune s'offre à lui, cependant; à l'automne de 1858, il est admis à l'Académie française. Fondée quatre ans plus tôt par le père Larcher, cette académie donne chaque année des séances où les parents des élèves et les amis du collège viennent en assez grand nombre. Le 2 février 1859, Mercier y fait ses débuts en public, en compagnie du futur juge Charles de Lorimier, son condisciple depuis les *Éléments latins*. Leur travail porte sur Montalembert et la liberté d'enseignement. La *Minerve*, dans son compte rendu, après avoir noté que «de tels exercices ne peuvent que contribuer puissamment à découvrir et à développer, dans des jeunes gens, la fibre oratoire,» assure que les deux débutants «font espérer un véritable talent pour la parole».

A la distribution des prix de 1860, devant une salle «encombrée de spectateurs», les académiciens consacrent leurs travaux «aux premiers bienfaiteurs de Montréal: de la Dauversière, Olier, de Maisonneuve, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeois, Mère d'Youville; preuve, souligne la *Minerve*, que l'histoire de notre pays, généralement si négligée, ne l'est pas au collège Sainte-Marie... M. Mercier parla avec éloquence, de la Fondatrice de l'Hôtel-Dieu...».

De la *Minerve* encore, en juillet 1861: «Un auditoire très distingué s'était réuni au collège Sainte-Marie pour être témoin des progrès des élèves et applaudir à leurs efforts et à leurs travaux. Les sujets suivants ont été développés d'une manière tout à fait philosophique par quatre élèves d'un talent remarquable: la *Société*, l'*Autorité* (par Mercier), la *Famille* (par Charles de Lorimier), l'*Éducation*... Sous le rapport littéraire et sous le rapport philosophique ces quatre discours ne méritaient que des éloges. Il est consolant de voir la jeunesse inculquer dans son âme, d'aussi saines doctrines sur les grands principes qui forment la base même de la société».

Au début de sa Philosophie, en septembre 1860, Mercier reprend la vie de pensionnaire. La première année, son activité se restreint surtout au travail de la classe. Au mois de janvier 1861 pourtant, il se rend à la demande du père Ouellet, son Préfet de discipline, et prête son concours pour aider au succès d'une quête organisée chez les élèves en faveur du Pape. Ses discours dans les deux divisions de pensionnaires et chez les externes, provoquent une belle émulation et plus de cent dollars sont recueillis. Il compose en outre, à cette occasion, un dialogue entre le Pape et le père Ouellet, dont la conclusion est pour tous les élèves un grand congé papal.

En Philosophie comme en Rhétorique et en Belles-Lettres, comme dans toutes les autres classes, il se taille une part de choix dans l'attribution des prix et des *accessits*: six mentions sur huit possibles.

Des vacances de 1861, quelques détails sont restés. Depuis quelques mois, Mercier rédige son *Journal*. Il y résume,— c'est son expression,— les principaux incidents de la journée, note les idées qui l'ont frappé, esquisse ses projets et consigne ses impressions. Grâce à ce *Journal*, on peut le suivre presque au jour le jour pendant cet été de 1861: voyages, visites à sa parenté, rencontres et connaissances qu'il fait, conversations sérieuses ou badines, lettres envoyées ou reçues, il y mentionne presque tout. Mercier prétend bien ne pas connaître encore ce qu'est l'amour; il ne reste pourtant pas insensible aux charmes des jeunes filles. A Acton, où il séjourne pendant quelques semaines, il en est une surtout qui retient son attention: une petite paysanne qu'il accompagne à la grand'messe ou à la cueillette des cerises, qu'il choisit comme partenaire aux parties de cartes de la veillée, qu'il taquine aimablement et qui lui rend bien sa monnaie: «l'étude la ferait charmante cette demoiselle-là»! Il s'attarde à la regarder au travail de la ferme, monte jusqu'au *parc* où elle trait les vaches et, quand il la voit de grand matin déjà occupée à boulanger, il note: «C'est beau ça; ça marque quelque chose de bon»!

Lui-même donne aussi son coup de main aux travaux des champs; dans ses moments libres, il lit des vers, du Lamartine: ce qui influe sur sa nature sensible et le plonge parfois, entre autres causes, dans la mélancolie. Cette mélancolie n'échappe pas à sa petite amie qui cherche, non sans malice, à provoquer des confidences, ni

surtout à son père. A ce dernier, Mercier avoue que la préoccupation de son avenir n'y est pas étrangère. Il a d'ailleurs choisi comme thème de son devoir de vacances, une étude sur la vocation.

Chez un grand nombre d'élèves, la période des vacances marque un arrêt complet du travail intellectuel. Autrefois, quand les vacances étaient plus courtes d'un mois, des devoirs étaient donnés dans la plupart des classes, pour combattre ce penchant trop naturel. Les vacances sont plus longues maintenant et il n'est guère plus question de devoir !

A l'été de 1861, Mercier consacre ses loisirs à étudier le problème de sa vocation. De cette étude sort une longue dissertation qu'il intitule *Méditation durant les vacances, ou quelques réflexions sur la vocation*, et qu'il présente en hommage au père Larcher, son confident. La maturité de son esprit s'y révèle, en même temps que le souci de bien orienter sa vie. « Quelques notes prises au hasard et puisées pour la plupart dans les impressions de chaque jour, explique-t-il au père Larcher, quelques réflexions sérieuses ou légères, philosophiques ou religieuses, poétiques, voire même bizarres sur la vocation, faites selon l'inspiration du moment, ou d'après la lecture de quelques bonnes pages ; le tout jeté pêle-mêle et sans ordre, comme les rêves d'un jeune homme de vingt ans : voilà ce que je vous offre. Inutile de dire que le style doit passer inaperçu ; des phrases, je n'en veux plus faire, elle m'ont toujours été funestes ».

Mercier vient d'achever sa première année de Philosophie. Il touche presque au terme de ses

études. Par delà le seuil du collège, le monde lui apparaît comme une mer inconnue, immense et profonde, toute parsemée d'écueils, et sur laquelle il doit s'engager. La nécessité s'impose à lui du choix d'un état de vie, et de ce choix, il le sent, va dépendre tout son bonheur. «Quand le jeune homme voit arriver la fin de ses études, écrit-il, il doit s'arrêter un instant, car l'heure de la destinée va bientôt sonner. Bientôt il posera un pied incertain sur le seuil de la maison qui abrita son enfance et enrichit son esprit et son cœur; il lui faut alors être prêt à prendre la route qu'il se sera choisie. Il doit donc entrer en lui-même, s'examiner et se comparer à ce qui l'entoure. Il doit résumer l'étude qu'il n'a cessé de faire de lui-même; il doit aller jusqu'au plus intime de son âme, sonder les replis les plus secrets de son cœur, scruter les tendances de ses aptitudes et de ses goûts; surtout il doit mettre de côté la présomption, signe ordinaire de la médiocrité, et ne pas se prévaloir de l'idée que gloire et honneur lui sont réservés. Se dépouiller de ce prestige enchanteur qui entoure et poétise ordinairement les premières années du jeune homme, et qui enveloppe l'esprit d'un voile perfide, afin de se voir avec les yeux de la réalité: telle doit être sa grande occupation. Les succès de collège, surtout les succès éclatants, cachent quelquefois de tristes revers, de tristes mécomptes pour l'avenir. Les succès qui enflent, ceux qu'augmentent la flatterie et la basse adulation, offrent ici les plus grands dangers. Les quelques années, passées dans un collège, au milieu de bons maîtres et de tendres

condisciples, n'entrent pour aucun compte dans la vie; si c'était là la vie, l'homme serait trop heureux. La vie, la vie de l'homme, celle à laquelle il est condamné, c'est un mélange confus de joies et de douleurs; et les joies y sont si rares que les douleurs en remplissent presque tout le cours».

«Je me demande souvent quelle est la plus belle vocation pour le jeune homme; souvent aussi je cherche l'état de vie qui semble me promettre le plus de charmes, qui m'offre le plus d'attrait; celui qui, contrairement à tous les autres, me promet le bonheur; et tous me tiennent un langage incompréhensible. Comme je veux la vérité, et non le mensonge, j'oblige toutes les vocations à paraître devant moi...»

Avant d'examiner les différentes carrières qui sollicitent son attention, Mercier s'efforce, à la lumière des principes de la philosophie et des enseignements de la foi, de dégager le sens de la vie. Les hommes sont nés pour vivre en société. «Aucun ne peut vivre seul, car tous ont leurs besoins. Répondre à ces besoins, soulager ses propres misères, subvenir à celles d'autrui, tendre à son prochain une main secourable au milieu des vicissitudes de la vie, en un mot, travailler et travailler sans cesse: telle est la vocation de tous les hommes. S'attacher à une des nécessités de la vie, travailler au bien de la patrie dans tel ou tel état de vie, aider ses compatriotes dans tel ou tel emploi: voilà ce que l'on dit remplir sa vocation».

La loi du travail ainsi comprise sans égoïsme, Mercier l'accepte sans amertume. «Le travail

est un trésor et l'homme y trouve son bonheur;... l'inertie, qui lui est opposée, abrutit l'homme et le dépouille de sa dignité; le bonheur n'est pas dans l'abaissement, s'abrutir n'est pas se rendre heureux». Une inquiétude l'assaille toutefois. «Le travail est une des conditions de l'homme, une de ses plus belles prérogatives, et cependant, que de travaux infructueux chez les mortels, que de déceptions dans les sueurs du malheureux que fuit la fortune ou le succès... Qui sait ? ces malheureux sur lesquels je pleure, ont peut-être pris une fausse route, peut-être se sont-ils égarés dans le tortueux labyrinthe de la vie ?...». La foi en la Providence a bientôt fait d'écarter cette inquiétude. «Ce Dieu vers lequel ma raison me pousse et m'entraîne, que la foi enseigne et que mon cœur aime et adore, c'est un Dieu bon. Il ne peut vouloir me tromper; ses attributs divins m'en sont un garant assez sûr... Il connaît ce qui, en moi, déterminera mon choix; Il me destine un rôle dans la société, et ce rôle je le remplirai. Il me fera connaître sa volonté, et je serai heureux en la suivant... Oui, plus de doute, ma raison, mon cœur et ma foi m'en font un précepte; Dieu seul tient entre ses mains ma vocation, comme il tient mon existence; lui seul peut me la faire connaître».

Quatre carrières s'offrent alors à ses réflexions.

C'est d'abord, ce qu'il appelle la vie d'Artiste: «Quel est cet homme que je vois à l'entrée du temple auguste qu'on nomme le temple du Beau ? C'est un poète, un musicien, ou un peintre: sa vie est la vie de l'artiste. Et qu'elle est belle cette

vie, qu'elle est noble, qu'elle est grande! Imiter et peindre la nature, emprunter aux anges le langage de la cour céleste, ravir au ciel l'harmonie du séraphin, certes! qui ne se sent grandir à ces pensées! qui ne porte un œil d'envie sur ce sanctuaire mystérieux! quelle belle carrière que celle de l'Artiste! Faire la gloire de son pays, conquérir un nom illustre, enthousiasmer les générations présentes et devenir l'admiration des siècles futurs!... Hélas! pourquoi faut-il qu'une si belle condition suppose tant de déceptions, tant de souffrance, tant de solitude? L'enfant de la poésie a de bien tristes mécomptes, bien des larmes sont versées le long de sa route. Ailleurs, le travail supplée à tout; ici le génie seul domine. La patrie doit prendre soin du poète, mais quand sa confiance est placée en des hommes qui n'aiment que l'or, l'Artiste, abandonnant sa lyre ou son pinceau, doit pleurer le malheur qui a mis en lui le feu sacré de l'inspiration, et descendre prendre place parmi la foule... D'ailleurs, en notre pays plus que partout, l'Artiste de profession n'a rien à espérer. Il ne faut être poète que par circonstance... Ainsi inutile de m'arrêter ici; je dois marcher encore et chercher ailleurs; je dois trouver d'autres rivages; celui qu'habite le poète est sacré, je n'y aborderais pas impunément...».

Avant de pousser plus avant ses recherches, Mercier se met en garde contre le préjugé qui fait dire à tant de jeunes: «J'ai fait un long cours d'études, j'ai grandi au sein de la science; ma dignité me défend maintenant de regarder autre chose que la Médecine, la Jurisprudence ou le

Barreau!... Orgueil que cela! Pourquoi cet encombrement au barreau, à la médecine? Pourquoi, sinon parce que ces professions ont un brillant que les autres n'ont pas. Chacun veut devenir grand homme et croit qu'elles seules peuvent conduire à la gloire... Cette tendance me paraît une véritable plaie sociale, plaie d'autant plus funeste qu'elle est presque incurable... Le Canada n'a que faire qu'il y ait plus d'avocats que de clients, de même qu'il ne saurait retirer aucun bien d'un plus grand nombre de médecins que de patients!...

Et pourtant, le Barreau le tente. «Le barreau offre une belle carrière au jeune homme; du moins, il la lui promet. C'est une route qui peut conduire bien loin. Défendre la justice, protéger l'innocence, soutenir les lois: voilà une grande mission. Et puis, obtenir un beau nom, briguer l'honneur de l'administration, prendre place parmi les députés de la nation, que ne rêve pas encore le jeune étudiant en droit?... Cette carrière fournit ample matière à mes réflexions. J'ai, pour elle en particulier, un attrait que je n'ai pas pour les autres, et cependant, quelques moments d'attention m'ébranlent et m'arrêtent. Un jeune homme qui est seul, sans soutien aucun, qui n'a pour tout bien que les quelques années passées au collège, peut redouter d'entrer dans une voie aussi encombrée que celle du barreau. Il ne sera que ce qu'il saura se faire lui-même. Il lui faudra se tracer un chemin à travers une foule inconnue, qui sera toujours fort indifférente à son sort... Que de fois je me surprends moi-même, jetant

autour de moi un regard inquiet, me demandant si j'irais, moi aussi, comme tant d'autres, tenter les hasards de cette carrière ? Et alors, je prie le Ciel de m'éclairer, et j'entends une voix qui me crie: *Le travail est fort quand il est constant, énergique, et le courage peut beaucoup*».

Mercier, en effet, s'il se décide pour la carrière d'avocat, entend bien ne devoir ses succès qu'à son travail et à son courage. Les étudiants de 1861 n'en étaient pas tous là, s'il faut en juger d'après le tableau qu'il nous trace de leur conduite! «Que font ceux qui aspirent à l'honneur de défendre la justice ? se demande Mercier. Je veux voir leurs fautes et profiter de leurs erreurs».

Et la réponse arrive, cinglante: «On ne connaît pas le travail; on le fuit; on le méprise. On espère parvenir à la connaissance des lois en passant le temps en réjouissances, en fêtes, en plaisirs. On court aux soirées; les nuits se passent en de longues veilles, et le jour, il faut se reposer. Le corps a besoin de repos, il est juste qu'il en ait; quand on le lui refuse, il souffre et avec lui souffrent les facultés qui deviennent oisives. Et voilà la vie des étudiants en droit: l'étude ils ne s'en occupent guère; un bon certificat, une protection, en voilà assez pour rendre l'examen plus que brillant! On est admis à la pratique, et le public, qui de sa nature n'est pas incrédule, apprend par la presse, dont la mission est de tromper, que les lois comptent un digne défenseur de plus!».

Mais voici qu'un autre horizon s'ouvre aux yeux de Mercier.

«L'on vante la beauté, la noblesse, la grandeur de certaines vocations; et que dira-t-on de la vocation militaire? Affronter les périls, verser son sang, se vouer à la mort, et cela, pour d'autres que soi; quel dévouement, quel héroïsme! souffrir la faim, la soif, n'avoir d'autre couche qu'un champ de bataille, d'autre atmosphère que l'atmosphère de la poudre, n'entendre d'autre voix que la voix de la trompette et du canon, vivre entouré de mille morts; ô Dieu! l'homme est-il capable de tant de courage? Ne changez-vous pas plutôt sa nature; ne lui donnez-vous pas un autre cœur, une autre âme? Ah! je comprends, vous êtes toute gloire, ô beauté éternelle, et la vie du soldat, ses passions, son bonheur, ses amours, c'est la gloire. Je conçois maintenant ce qui lui donne sa force, ce qui le fait ce qu'il est. Enlevez-lui la gloire, et le soldat n'est plus qu'un homme ordinaire. La gloire est son mobile, c'est elle qui le pousse, l'entraîne et le rend vainqueur; et la gloire est un reflet de la divinité. J'aime bien ma patrie, du moins j'aspire à l'honneur de l'aimer en bon fils, et cependant je lui en veux quand je pense au soldat, à ce qu'il est dans certain pays... Il me semble que le Canada n'est pas digne de la grande nation qui lui a donné le jour... Ce n'est pas que le Canadien ne sache pas porter le mousquet ou manier l'épée. Quand l'heure du danger est venue, il sait encore courir à la frontière, défendre ses droits, sa nationalité, et mourir au besoin, en héros; du moins il l'a su autrefois. Mais l'état militaire n'est pas une vocation parmi nous... Celui qui croit avoir cette vocation doit

aller chercher à l'étranger, ce que son cœur lui demande et ce que sa patrie lui refuse... Il y a nécessairement des vocations militaires parmi nous; ces vocations se perdent derrière un comptoir, à la tribune ou sur les bancs d'un atelier. C'est égal pour un gouvernement comme le nôtre (celui de 1861 !); notre patrie en souffre en attendant. Si l'on s'occupait de doter notre jeunesse d'une école où elle pût s'instruire de cette science sublime qui met un pays en état de résister à l'ennemi, ne ferait-on pas une œuvre louable ? Oui, la chose est trop manifeste pour être contestée, mais on ne s'en occupe guère!... Qu'une institution militaire surgisse au milieu de nous, et nous grandirons à l'instar de nos pères... Le sang versé à Carillon et à Chateauguay est encore le sang qui alimente nos vies; grâce à Dieu, nous ne l'avons pas tout perdu...»

En attendant, faute d'une école où se préparer à la carrière militaire, Mercier tourne ailleurs ses regards et il se demande: «Mais où trouver une vocation qui satisfasse à ce besoin que mon cœur a de se dépenser ?».

Il pense alors au Sacerdoce, qui lui apparaît d'abord comme une vie de solitude, d'étude et de poésie. «Seul, toujours seul, étranger aux folies des hommes, le prêtre travaille en silence, approfondit toutes les sciences et trouve dans le calme et la tranquillité un bonheur que le commun des mortels ne goûte jamais... J'aime la poésie; où trouverai-je une poésie plus belle que celle qui remplit le sanctuaire ? Un temple où s'assemble le peuple pour prier Dieu; une chaire où s'enseigne la parole

de Dieu; un autel où s'immole la victime de Dieu! Le temple est désert, l'obscurité enveloppe la terre, une lampe suspendue à la voûte sainte jette sa lumière incertaine autour autour du tabernacle où repose un Dieu fait homme; et là, aux pieds de la Vierge, est prosterné le prêtre, qui puise dans une pieuse méditation, la force dont il a besoin pour bien remplir sa mission. N'y a-t-il pas là de la poésie ?».

Il ne se cache pas que cette vie est une vie de travail et de dévouement. «Que fait le prêtre? Il continue l'œuvre de Jésus-Christ, des apôtres; associé à leurs souffrances et à leurs sacrifices, il partage leur bonheur et leur gloire. Quelle haute mission pour un homme!... Devenir ministre du grand gouvernement institué pour la conduite des âmes, annoncer la bonne nouvelle aux nations, montrer à ses frères le chemin du ciel, sauver, protéger l'innocence, lutter contre l'ennemi du salut, combattre le monde et ses maximes, marcher à la conquête de nouveaux royaumes, aspirer à de nouveaux triomphes, puis mourir martyr de la charité, comme le soldat meurt victime du patriotisme: voilà le Prêtre! C'est encore un héros, lui aussi a un laurier pour couronne, lui aussi a la gloire pour compagne de ses travaux...».

Mercier s'arrête un moment à la pensée de la vie religieuse: «Le bonheur ne serait-il pas là? L'âme y est comme avec Dieu, toujours heureuse, sans soucis, sans inquiétude aucune...» Puis il termine, sans autre décision que celle de se tenir prêt à l'appel de Dieu: *In manibus tuis, sortes meae.*».

A la rentrée de septembre 1861, Mercier est encore pensionnaire; la carrière politique s'ouvre de nouveau à son activité en récréation; les archives du *Conseil des Jeux* rompent leur long silence de trois ans; et, dans la personne du secrétaire, Herménégilde Valiquette, un aède se trouve pour consigner ses hauts faits.

Au mois de mai précédent un corps de cadets s'était formé parmi les pensionnaires. L'organisation n'avait rien d'officiel; la libre initiative des élèves avait seule imaginé ce nouveau moyen d'occuper les heures de récréation; un élève américain qui avait quelques notions de milice, s'était chargé de diriger les exercices. Sous l'influence des événements, d'ailleurs, une bonne partie de la jeunesse avait alors l'esprit tourné au militaire: le Prince de Galles avait visité le pays à l'été de 1860 et son passage avait occasionné maints déploiements de troupes; de plus, à l'automne, l'incident de *Trent*, en provoquant une tension entre l'Angleterre et les États-Unis, avait amené au pays l'organisation de corps de volontaires. Il n'en fallait pas davantage pour inciter les jeunes à rêver parades et combats!

Au retour des vacances, le corps de cadets se trouvait sans chef: son existence était menacée, d'autant que les opinions étaient partagées à son sujet. Une moitié de la division voulait son maintien, l'autre traitait la chose de jeu d'enfants. Mercier, on l'imagine, se prononce sans hésitation en faveur de la milice, et entreprend de la réorganiser. Le dimanche 15 septembre, du haut du balcon qui domine la cour de récréation des grands,

il attaque de front les opposants. «Ceux qui s'opposent à notre milice, s'écrie-t-il dans un discours vibrant, croient que ce n'est qu'un jeu d'enfants et que ce que nous faisons ne mérite pas l'attention des gens qui ne s'amuse pas à des bagatelles. Les insensés! Ils ne savent pas ce dont ils se moquent. Quoi! ce que nous faisons, un jeu d'enfants? Mais ignorent-ils que ce sont ces mêmes jeux d'enfants qui ont fourni à l'Amérique des nuées de héros qui allaient mourir pour la patrie? Ignorent-ils que ce sont encore ces jeux d'enfants qui ont produit le plus grand guerrier et le plus grand génie? A l'école de Brienne, Napoléon encore enfant, s'amusait avec quelques condisciples à construire des forts de neige qu'il assiégeait et prenait d'assaut. Des jeux d'enfants! Oui, nobles jeux que ceux-là; n'est-ce pas de ces jeux que sont sortis ces jeunes héros canadiens qui, en 1759, quittaient le collège de Québec pour aller verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la patrie qu'attaquaient les Anglais? Si notre milice est un jeu, avouons du moins que c'est le jeu de jeunes héros. Mais assez, amis, vous aurez maintenant de quoi répondre à ceux qui voudront détracter l'œuvre que notre courage nous fait entreprendre».

Après un tel discours, Mercier est sur-le-champ créé général-en-chef. Il se met à l'œuvre sans retard; il voit à l'entraînement des recrues, mais il apporte surtout un soin particulier à la formation des officiers, car il entend travailler en collaboration. C'est un trait de son caractère de chercher toujours à partager honneurs et responsa-

bilités: il n'y a rien du dictateur en lui. Son armée se compose de vingt-cinq à trente soldats, tous des volontaires, armés de fusils de bois peints en noir, plus un corps de musiciens: quatre fifres, deux tambours, des triangles, une trompette. Il y a là de quoi faire assez de vacarme pour garder la cadence et le pas pendant les exercices qui se font chaque jour. Par les soins du général, cependant, vient bientôt s'ajouter à ces instruments une grosse caisse, dont l'arrivée est saluée au réfectoire par un *Deo gratias* et des discours.

Le 24 septembre, c'est la fête du R. P. Recteur. L'entraînement quotidien a porté ses fruits: la milice est à l'honneur. Après dîner, le père Firmin Vignon passe en revue la troupe qui a pris en son honneur le nom de *garde Firmin*, puis, musique en tête, fifres, tambours, triangles, trompette et grosse caisse, l'on se rend en formation de parade jusqu'à la maison de campagne des Messieurs de Saint-Sulpice, pour y passer l'après-midi.

Ce n'est pas tout de créer l'enthousiasme, il faut le maintenir. Mercier s'y emploie. Depuis quelque temps, les élèves réclament en vain l'autorisation de jouer à la crosse au collège. Ce jeu, si populaire aujourd'hui chez les élèves, n'avait pas encore reçu son *admittatur*. Mercier se fait l'avocat des amateurs de crosse, rédige une pétition, recueille des signatures, plaide si bien sa cause que la permission désirée est enfin accordée. Mais, dans la pétition, il y a une clause dont les signataires n'ont pas tous pesé les conséquences: «Mettez-y les conditions qu'il vous

plaira, et soyez sûrs qu'elles seront observées,» y est-il écrit. Or, parmi les conditions, Mercier a glissé celle-ci: *Pour jouer à la crosse, il faut être de la milice. C'est de la conscription déguisée.* «Plusieurs élèves sont furieux, note le secrétaire Valiquette, le 11 octobre; ils crient à l'injustice et à la tyrannie, ils murmurent». Des explications sont données, le texte de la pétition est produit avec les signatures auxquelles il faut faire honneur, la tempête s'apaise, le calme revient et, le soir même, de nouveaux miliciens signent leur acte d'enrôlement.

En matière de délassements comme dans tout le reste, la constance n'est pas vertu commune, chez les jeunes. A mesure qu'avance l'automne, l'entrain pour la milice tombe; le prestige du général n'arrive plus à le ranimer, pas plus qu'il ne réussit à maintenir une parfaite union dans son armée, qui groupe sous un même drapeau des Canadiens, des Irlandais et des Américains. A la fin d'octobre, la mesure est comble et le sentiment de son impuissance à réveiller l'ardeur évanouie décide Mercier à remettre en d'autres mains, avant qu'elle ne soit complètement morte, les destinées de la milice. Dans une longue lettre adressée à «l'honorable Conseil des Jeux», il expose les motifs de sa démission: il est au terme de ses études et sent le besoin de leur consacrer tout son temps; l'*espèce de passion* qu'il ressent pour l'art militaire, lui rend plus difficile l'application à sa tâche journalière; sa santé est moins bonne, l'ardeur qu'il met à diriger les exercices provoque des maux de tête et même de poitrine;

comme dernière raison enfin, il ajoute: «Je rencontre de si nombreuses difficultés, suscitées par une foule d'individus et de circonstances, que je sens mon courage et mes forces me quitter. Il est beau de savoir vaincre les obstacles, mais quand la lutte a été longue déjà, il est permis de s'arrêter et de se reposer sur quelqu'un qui est plus apte à la victoire. Je vous avouerai que je ne retrouve plus mon ancienne énergie... L'aliment, la vie du sacrifice, c'est le succès, au moins la reconnaissance; quand tous les deux font défaut, l'épée tombe des mains et le cœur se refuse à tout nouvel effort... J'ai la conviction que les difficultés s'attaquent en propre à ma personne... l'amour du devoir m'a créé des ennemis; ils seront assez généreux pour respecter le futur commandant...».

De fait, la santé de Mercier est assez sérieusement ébranlée; il est victime de son surmenage. Ses maîtres lui ont bien conseillé la modération, mais allez donc contenir une nature ardente comme la sienne!

Dès le mois de septembre, il a commencé à noter dans son *Journal* l'état de malaise physique qu'il éprouve, et qui va s'aggravant de semaine en semaine. Il souffre de maux de tête, la poitrine lui fait mal, ses nuits sont agitées de rêves fantastiques. «Je ne sais ce que j'ai; je ne me comprends plus; il y a en moi un changement qui m'effraie. Je me sens un besoin insatiable d'écrire pour décharger ma tête de tout ce qui y afflue». Il vit dans une tension nerveuse presque constante. Le plus souvent, c'est le besoin d'activité qui le dévore; mais il tombe parfois dans un état

d'affaissement qui lui rend impossible tout travail intellectuel. S'il arrivait encore à se limiter au seul travail de la classe! Mais il est président de l'Académie, vice-président du Conseil des Jeux, organisateur de la Milice, et ce ne sont pas là de vains titres pour lui. Il s'occupe aussi d'une œuvre de secours aux pauvres; il forme des projets de compositions littéraires: projet d'une introduction à la philosophie, pour aider ses condisciples de ière année à mieux aborder cette matière: «La grande difficulté pour moi, l'an dernier, a été de comprendre les termes techniques que l'on me jetait à la face. Ce serait un véritable service à leur rendre»; projet «d'un examen de tout ce qu'il y a de beau dans la nature;» projet d'une apologie de son *Alma Mater*: «En lisant l'*Apologie des Jésuites*, je pense à un travail qui pourrait peut-être se réaliser. Je ne saurais à présent en donner le titre, mais en voici l'objet; ce serait de faire poétiquement la description de ce qui se fait au collège Sainte-Marie: de parler de l'éducation, des sciences, des lettres, des arts, de la religion, etc. Le travail pourrait être fait sous forme d'entretien d'un père à son fils, de lettres à un ami, ou d'un petit roman, ou bien enfin d'une adresse d'un Canadien à ses compatriotes. Il me semble que le travail n'est pas impossible; j'y penserai...».

La fatigue que Mercier s'impose à remplir ces tâches variées, le rend impressionnable et sensible à l'extrême. Le souvenir de son frère qui s'est engagé dans l'armée américaine de Nord et dont il a peu de nouvelles, de sa sœur qui est morte

quelques mois auparavant, le plonge dans la mélancolie; un ami semble-t-il le négliger, son silence l'attriste. Mais au moindre témoignage d'amitié, il est tout à la joie. «Je ne sais ce que Dieu a mis en moi pour m'attacher les autres, écrit-il un jour; vous me donnez là une grande puissance, ô mon Dieu!».

Souvent la pensée de la mort l'assaille; elle le trouble. Mais le 6 novembre, après une messe célébrée pour les congréganistes défunts, il écrit: «L'on prend souvent la mort pour une chose de seule religion, dont il ne faut s'occuper qu'à l'église ou durant une retraite; mais c'est un sujet qui se présente à nous à chaque instant du jour. Tout homme sérieux ne saurait l'éviter; il se présente à lui naturellement, et il cherche à l'éloigner; il éloigne une chose qui est des plus propres à la méditation. La mort est un sujet des plus poétiques. Quelle poésie ce matin dans cette assemblée de vivants agenouillés devant le souvenir de leurs frères qui ne sont plus».

Les différents états d'âme par lesquels il passe, il les analyse, il les note, et comme sous l'influence des poètes romantiques dont il a lu les œuvres, il s'y complaît presque, par moments. «Demain, note-t-il, je changerai peut-être d'opinion, tout de même, j'aurai du plaisir à voir mes changements».

Par-dessus tout, la question de sa vocation le préoccupe. Là surtout, il manifeste combien son malaise l'a rendu sensible aux impressions. Au père Larcher qui lui demande si ses *réflexions sur la vocation* proviennent de la conviction, ou

si ce n'est là qu'une manière de parler, il affirme que «c'est tellement une conviction, qu'il est tenté à cause de ses effets, de la traiter comme une chimère».

Que sera-t-il ? militaire, avocat ou prêtre ? «Je veux aujourd'hui une chose, et le lendemain j'en veux une autre...».

Au mois de septembre, il assiste au Champ de Mars à la réception faite au prince Jérôme Bonaparte: l'état militaire l'emporte. De retour au collège, il rédige, à l'adresse du Prince, une longue épître pour lui demander d'intervenir en sa faveur et de le faire admettre dans une école militaire. «Jeune homme de vingt ans, obscur, et finissant mon cours d'étude au collège des Jésuites, de Montréal, j'ai été vivement frappé par votre présence ici. Canadien de naissance, enfant de la France par le cœur de mes aïeux, j'ai éprouvé à la nouvelle de l'arrivée de Votre Altesse en Canada ce que tout homme qui a foi aux grands noms devait éprouver... Si la fortune m'eût été plus favorable, mon cours d'étude terminé, je serais passé en France. Je serais entré dans une des écoles militaires qui font la gloire de ma mère-patrie; au moins je serais devenu soldat des glorieuses légions françaises: alors j'aurais retrouvé cet enthousiasme qui enfante les grandes choses; alors mon courage retrempé au sein de la plus belle nation de l'univers, j'aurais grandi, et les rêves de ma jeunesse se seraient réalisés. Mais mon sort ne l'a pas voulu... Un mot de Votre Altesse suffirait...».

Naturellement, il se ravise le lendemain, et se borne à transcrire la lettre dans son *Journal*.

En novembre, il est témoin d'une ordination dans la chapelle du collège; la pensée du sacerdoce domine. «Oh! la belle cérémonie. Que d'impressions elle a faites sur moi! Devenir prêtre, quelle haute mission! devenir l'apôtre du Christ; devenir un sacrificateur, et un sacrificateur de l'Agneau sans tache, quel bonheur! Oui, mais c'est renoncer au monde... Renoncer au monde, qu'est-ce à dire? C'est renoncer à des folies, renoncer à des trompeurs et à des méchants, au malheur, pour entrer dans le parvis sacré, pour devenir heureux!» Le lendemain, il va s'ouvrir de son désir au P. Recteur qui lui conseille d'attendre au moins la fin de l'année scolaire; il insiste, et le jour même il se rend auprès de Mgr LaRocque, l'évêque de son diocèse, qui est de passage à Montréal. «Nous nous sommes promenés tous deux dans la grande salle de réception de l'évêché. Sa réponse n'est pas précise, mais je dois finir mes études...».

Quinze jours plus tard, nouvelle impression: il assiste au mariage d'un parent; au cours de la fête une jeune fille lui est présentée qui lui plaît... et c'est le désir de la fondation d'un foyer et de l'étude du droit qui prend le dessus. Il note dans son *Journal*: «Les joies de la famille! ô mon Dieu! vous aimer dans un autre moi-même, élever le cœur de l'innocence vers votre supérieure majesté, et vous offrir le fruit d'un amour que vous aurez béni, d'une union que vous aurez sanctifiée!... J'ai presque décidé que je serai avocat; et à cette seule pensée, ma pesanteur de tête a disparu...»

Pour me rendre compte à moi-même de ma décision, je me suis dit: je n'ai jusqu'ici envisagé la vie que sous un mauvais point de vue; j'ai cru qu'il n'y avait pas moyen de me frayer un chemin à travers les difficultés, et il est rare de trouver un plus bel avenir que le mien. Thaïs m'aime; si elle ne m'aime pas, je vais tâcher d'obtenir son amour...». Et il ajoute: «J'écris ceci afin de voir si demain je n'aurai pas changé d'idée!».

Jusqu'au 15 décembre, il réussit à force d'énergie, à suivre vaillamment ses classes. Mais ce jour-là, il doit s'aliter. Le médecin qui vient le visiter lui prescrit un repos dans sa famille. Le 17, il quitte le collège. Au dire du secrétaire Valiquette, son départ «jette la consternation». Professeurs et condisciples gardent longtemps l'espoir de son retour: on diffère jusqu'en février le choix de son remplaçant au poste de préfet de la congrégation qu'il occupait.

Le 10 février, Mercier revient au collège, mais c'est pour annoncer que son départ est définitif. A la nouvelle de son passage, la garde Firmin s'est rassemblée pour saluer son ancien commandant; Mercier lui fait ses adieux, la passe en revue, commande une dernière fois ses évolutions, inspecte les travaux d'un fort de neige auquel elle travaille, puis franchit le seuil du collège où se sont écoulées huit années de sa vie.

Il y reviendra fréquemment, cependant; d'abord comme étudiant au cours de droit que professe, au collège même, le docte Maximilien Bibaud, puis aux réunions des anciens. En septembre 1865, à l'occasion de la fête du R. P. Recteur, il donne

dans la salle académique inaugurée deux mois plus tôt, une conférence sur l'*Autorité*, sujet qu'il avait déjà traité comme membre de l'Académie.

\* \* \*

*The child is father to the man*, dit un proverbe anglais que M. le juge P.-B. Mignault nous citait récemment en relisant à soixante-cinq ans de distance un de ses devoirs de rhétoricien. Mercier semble bien l'avoir réalisé. Ses gestes et ses rêves de vingt ans annoncent ce qu'il sera dans sa maturité.

De son séjour au collège, il emporte, avec de solides principes étayés sur sa foi profonde de chrétien, un grand idéal, l'amour et l'habitude du travail, l'ambition de se surpasser, et, s'il n'est pas insensible à la gloire, il entend bien la mériter par son labeur et son dévouement; le motif qui l'anime, n'est pas sans noblesse: c'est l'horreur de la médiocrité.

---

*Imprimi potest:*

E. PAPILLON, S.J., *Provincial*. 26 septembre 1940.

*Nihil obstat:*

Léon BOUVIER, S.J., *Cens. dioc.* 28 septembre 1940.

*Imprimatur:*

J.-C. CHAUMONT, P.A., *Vicaire général*.

30 septembre 1940.

# HONORÉ MERCIER

## ET LA COMPAGNIE DE JÉSUS

par LÉON-MERCIER GOUIN, C.R., LL.D.  
de la Société Royale du Canada

---

...«Monsieur le Président, feuillotez les pages de notre histoire, et dites-moi si vous en trouvez beaucoup qui ne portent pas des taches du sang que les Jésuites ont généreusement versé pour la cause de Dieu et de la civilisation. Se sont-ils jamais épargnés ou ménagés ? Sur les champs de bataille ou dans les voyages lointains, à la découverte de nouvelles contrées, devant les plus grands dangers, ils ne reculaient pas, et pourtant ils n'avaient pas d'autres armes que la croix. Quand, plus tard, l'armée française et la noblesse retournaient là-bas, les Jésuites restaient ici pour continuer leur oeuvre de dévouement et, je le répète, il n'y a pas une seule page de notre histoire qui ne soit marquée du sang de ces hommes de sacrifice. <sup>1)</sup>»

---

<sup>1</sup> Allocution prononcée à l'Assemblée législative de Québec le 2 mai 1887, par l'honorable M. Mercier. Extrait de *Biographie, Discours, Conférences, etc. de l'honorable Honoré Mercier*, par J.-O. Pelland, 1890, p. 335.

Nuls mots de moi ne pourraient mieux résumer que les lignes précédentes la profonde admiration d'Honoré Mercier pour la Compagnie de Jésus, pour le rôle héroïque de ses missionnaires et de ses découvreurs, pour son œuvre catholique d'abord mais toujours française quant à nous.

*Catholique et français* — ces syllabes-là retentiront toujours dans ma mémoire comme six coups de clairon. *Catholique et français* voilà le double thème de tout l'idéal religieux et patriotique de mon grand-père maternel. Et ce credo *catholique et français*, c'est au collège Sainte-Marie qu'Honoré Mercier l'a appris de ses éducateurs dont il a toujours été l'ami et le défenseur, des très chers Pères Jésuites comme il aimait à dire.

En certains milieux, on répète souvent que la Compagnie de Jésus doit beaucoup à Honoré Mercier; on devrait en toute justice ajouter qu'elle ne l'a jamais oublié et que de son côté, Honoré Mercier s'est toujours plu à reconnaître qu'il devait tout de sa formation intellectuelle aux disciples de saint Ignace.

Jamais homme public ne tint plus que mon aïeul à manifester sa gratitude vraiment filiale à ceux qui lui avaient donné le plus précieux de tous les biens humains: son éducation catholique et française. Cette reconnaissance, on la constate en particulier dans le passage suivant du discours que prononça Honoré Mercier au collège de la rue Vaugirard à Paris, le 17 mai 1891:

... «Vous avez parlé, mon révérend Père, de mon dévouement pour l'Église: je n'en ai aucun mérite.

*Je suis catholique, croyant et pratiquant; le dévouement en est la conséquence nécessaire!*

«Vous avez parlé de mon dévouement pour la France. Je suis Français comme vous! J'aime la France, la patrie de mes ancêtres, comme mes ancêtres l'aimaient eux-mêmes! Et comment pourrais-je l'oublier? C'est au milieu des luttes les plus terribles et les plus sanglantes que mon père a réussi, avec les autres patriotes, à me conserver le droit de parler ma langue et de pratiquer ma religion.

«Vous avez parlé de mon dévouement à la Compagnie de Jésus. Je n'ai pas grand mérite, là non plus. J'ai passé huit ans chez les Jésuites, à Montréal, dans le collège Sainte-Marie.»<sup>1</sup>

En me basant sur les trois idées maîtresses que je viens de citer, je vais essayer de résumer:  
1. L'idéal religieux de mon grand-père; 2. Son concept de notre nationalité; 3. Ses relations avec la Compagnie de Jésus.

#### 1.— IDÉAL RELIGIEUX

La suprématie spirituelle de l'Église, voilà le principe fondamental qui sert de point de départ à la carrière d'Honoré Mercier. Il a toujours compris et affirmé par ses paroles et par ses actes que son premier devoir comme premier-ministre de Québec, c'était d'être un chef d'État catholique, de l'être ouvertement, ostensiblement même. Et l'on retrouve là de façon patente le fruit des

---

<sup>1</sup> Extrait de *Conférences et Discours de nos Hommes publics en France*, par Georges Bellerive, 1902, p. 87.

leçons des bons pères qui nous ont donné comme modèles: O'Connell, Albert de Mun, Donoso Cortès, Garcia Moreno. Pour Mercier, dans la hiérarchie de toutes les valeurs, notre catholicisme passe donc d'abord, partout et toujours. Nous ne devons, ni ne pouvons le sacrifier à rien.

De nos destinées nationales, il n'y a du reste que cette vérité-là que nous ayons jusqu'ici parfaitement comprise. Le Canadien français sait qu'il est catholique et c'est là, pour nous tous, la première et la plus claire de toutes nos traditions.

Et parce qu'il est ainsi, Mercier a toujours fait preuve envers le Saint-Siège d'une très filiale soumission et d'une indéfectible loyauté.

Ainsi, en proposant sa loi pour la restitution des biens des Jésuites, Mercier rend cet hommage éclatant au grand pape qui régnait alors:

*...«Les protestants comme les catholiques reconnaissent que Léon XIII est un homme d'État; un homme qui, par les documents qu'il a publiés, s'est montré un digne et savant pape; et par les admirables encycliques et bulles qu'il a publiées dernièrement on doit comprendre que c'est un homme remarquable, digne de gouverner le monde, et capable de régler des questions délicates comme celles dont il s'agit dans ce moment-ci.»*<sup>1</sup>

Cette fidélité au Vatican, cette admiration pour le Souverain Pontife, c'est aussi au collège Sainte-Marie que Mercier les a apprises.

---

<sup>1</sup> Voir Pelland, *Op. cit.*, p. 381.

## 2.— CONCEPT DE NOTRE NATIONALITÉ

Mercier avait une très haute idée du rôle que Dieu a confié à notre nationalité catholique et française dans l'Amérique du Nord. C'est dans l'étude de notre histoire nationale que mon grand-père a trouvé son interprétation des desseins que la Providence nous a assignés.

Son culte vibrant pour notre passé, Mercier l'a prouvé maintes fois. Ce n'est pas sans émotion que j'ai prié, un jour, dans l'église bretonne de Saint-Malo, près de la dalle du chœur où Mercier a commémoré le souvenir de Jacques Cartier. Dans le modeste sanctuaire de Tourouvre, il a aussi tenu à rappeler le départ de nos ancêtres en même temps que la survivance de notre âme catholique et française.

Son idéal traditionaliste faisait voir à Mercier dans la province de Québec l'héritière directe et la continuatrice intégrale de la Nouvelle-France. Le Québec, pour Mercier ce n'était pas seulement le berceau de notre race, c'était aussi la *province maternelle, notre mère à nous tous* comme il le disait aux Franco-Américains de Salem en 1899.<sup>1</sup> Québec restait ainsi vraiment le Canada français, la *province-mère* et la protectrice attitrée de tous les descendants des premiers colons *catholiques et français*, en quelque lieu qu'ils puissent se trouver au Canada et même aux États-Unis.

Son affirmation de notre solidarité catholique et française, je la trouve tout d'abord dans le

---

<sup>1</sup> *Orateurs canadiens-français aux États-Unis*, par Georges Bellerive, 1908, p. 173.

discours de Mercier sur la question des écoles du Nouveau-Brunswick.<sup>1</sup> Mais c'est lors de l'exécution de Louis Riel qu'Honoré Mercier devait formuler avec le plus d'énergie sa doctrine de l'unité de notre race d'un océan à l'autre:

*«Avons-nous envoyé nos ancêtres dans les plaines du Nord-Ouest pour les ignorer, les abandonner, les oublier? Nos pères ont-ils été si loin jeter les fondements d'une nation pour que nous, leurs descendants, nous la trahissions si tôt! Regardez donc! Quand un Français souffre dans n'importe quelle partie du monde, la France envoie ses soldats pour le secourir, quelquefois le venger... Et pensez-vous que votre politique de non-intervention va réussir dans ce pays-ci? Vous pouvez la prêcher, hélas! dans l'Assemblée législative de Québec, et espérer que la majorité de vos collègues vont vous approuver; mais allez donc mettre la main sur la poitrine du plus humble de nos Canadiens français, dans les campagnes ou dans les villes, et lorsque vous parlerez de non-intervention, son cœur battra comme celui d'un patriote. Il vous dira que c'est toujours l'affaire d'un homme de cœur de défendre son frère.»*<sup>2</sup>

Et Robert Rumilly, en évoquant le gibet de Régina, a bien voulu écrire en parlant de mon aïeul: *Alors un homme se leva en qui le pays du Québec eut un chef.*<sup>3</sup>

Ces qualités de chef, ardemment catholique et intensément français, Mercier n'aurait jamais

<sup>1</sup> *Honoré Mercier*, par R. Rumilly, 1936, p. 73.

<sup>2</sup> R. Rumilly, *Op. cit.*, p. 295.

<sup>3</sup> *Op. cit.*, p. 258.

pu les mettre en valeur sans l'instruction chrétienne et patriotique tout à la fois que lui avait donnée le collège Sainte-Marie. En effet, *on devient tout ou rien suivant l'éducation que l'on reçoit*, aimait à répéter Mercier en citant Clément XIV.<sup>1</sup>

### 3.— RELATIONS DE MERCIER AVEC LA COMPAGNIE DE JÉSUS

De ses premiers éducateurs, Mercier a toujours conservé un souvenir ému et affectueux. Sans cesse, il parlait de son *bon père Larcher*; celui-là avait dans son cœur une place de prédilection. Et ceci m'amène à citer cet autre passage du discours de mon grand-père au Collège de la rue Vaugirard:<sup>2</sup>

*«Le bon père Larcher s'était un jour imaginé que la valeur des études diminuait au collège. Il s'était dit: Il faut que je prenne les éléments latins, parce que c'est la base. Il est évident que ces jeunes pères qui font les éléments latins, n'y entendent goutte. Alors il a pris les éléments latins. J'eus le bonheur d'arriver au collège cette année-là. Il n'a pas réussi à faire de moi un latiniste; mais après nous avoir donné cette première année, il prit charge de la classe de rhétorique et la force des choses voulut que j'y fusse aussi. Là, il entreprit de faire de moi un orateur, et n'a pas mieux réussi, mais il a réussi à faire de moi un bon patriote et un bon catholique. Aussi la première chose que je fis quand mes deux garçons (Honoré et Paul-Émile) furent en état de faire leurs études, ça été de les confier aux Jésuites*

<sup>1</sup> G. Bellerive, *Op. cit.*, p. 186.

<sup>2</sup> *Op. cit.* p. 89.

de Montréal, convaincu qu'ils leur donneraient, à eux aussi, les deux qualités essentielles que je viens de mentionner.

«La première chose que j'ai faite en prenant la direction des affaires à Québec, en 1887, a été de reconnaître civilement les Jésuites. La seconde chose que j'ai cru devoir faire quand je suis arrivé au pouvoir, ça été de rendre justice à ce corps illustre qui avait fourni les missionnaires au Canada. J'avais étudié l'histoire de mon pays et je savais que les Jésuites avaient parcouru tout cet immense continent, depuis l'Atlantique au Pacifique, au delà de trois mille milles; qu'ils avaient arrosé de leur sang, partout où ils en avaient eu l'occasion, cette terre que nous possédons aujourd'hui et que les malheurs ont séparée de la France, mais que le sang des missionnaires a été une semence assez féconde pour conserver jusqu'ici à l'Église catholique. Aussi j'ai toujours gardé une reconnaissance profonde pour ces missionnaires, et quand j'ai eu le pouvoir en mains, constatant qu'il y avait dans notre histoire une page honteuse qui s'appelle la spoliation des biens des Jésuites, j'ai cru que je devais comme catholique et ancien élève des Jésuites déchirer cette page et je l'ai déchirée.»

Je crois que ces paroles d'Honoré Mercier résument bien mieux que je ne pourrais le faire ses relations avec la Compagnie de Jésus.

Des pères qui se trouvaient au collège Sainte-Marie vers 1888, j'ai connu seulement, je crois, le R. P. Turgeon et le R. P. Garceau.

Quel parfait gentilhomme que ce cher père Turgeon qui fut mon premier recteur à Sainte-

Marie! C'est lui qui représentait la Compagnie lors de la signature de l'accord réglant la question des Biens des Jésuites et mon grand-père l'avait, avec raison, en bien haute estime.

J'ai souvent causé avec le père Garceau, ce bon ami de toute ma famille. Le R. P. Garceau fut lors de sa dernière maladie, le directeur spirituel d'Honoré Mercier. En des lignes touchantes, R. Rumilly (p. 529) rappelle que le père Garceau venait tous les jours voir son pénitent. Dans sa petite chapelle privée de la rue Saint-Denis, «*le dimanche, le père célébrait la messe, à laquelle assistaient la famille et les intimes, et que Mercier servait, modeste comme un enfant de chœur.*» Quand il ne put continuer de servir la messe, le père Garceau vint alors à son chevet présider la prière en famille et il lui donnait tous les jours la communion.<sup>1</sup> C'est aussi le R. P. Garceau qui apporta au mourant la dernière bénédiction de Léon XIII. Enfin, il lui donna l'extrême-onction en présence de toute notre famille.<sup>2</sup>

J'écris ces lignes en ayant sur ma table de travail l'encrier que nous a donné le R. P. Turgeon et qui a servi à signer l'acte d'accord pour la restitution des Biens des Jésuites. Je dois l'avouer, je me sens ému jusqu'aux larmes, si ému que je ne trouve plus les mots qu'il faudrait pour évoquer l'ultime visite d'Honoré Mercier à son *Alma Mater*, dont le nom était resté associé dans son cœur à tant de chères souvenirs.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> R. Rumilly, p. 530 et p. 532.

<sup>2</sup> R. Rumilly, pp. 533 et 534.

<sup>3</sup> G. Bellerive, *Op. cit.*, p. 121.

Du reste, pourquoi chercher à vaincre mon émotion... Robert Rumilly, comme par un magnifique accord d'orgue, clôt ainsi son admirable livre sur mon grand-père (p. 539):

*«On monte la rue Bleury... Les roues du corbillard et le piétinement de la foule froissent des feuilles mortes. Une feuille d'érable écarlate achève lentement de tomber, comme si elle regrettait la vie; sur la marche de l'église où elle a fini par s'étaler, elle palpite encore une seconde, puis s'immobilise, et l'on dirait d'une petite flaque de sang.»*

Comme le suprême hommage de son peuple, c'est donc à l'église du Maître de ses maîtres que s'est déroulé le dernier acte, catholique et français, où figurait l'ancien Élève de Sainte-Marie: après la tragédie de sa chute et de son martyre politique — son apothéose posthume.

Montréal, 16 septembre 1940

---

UNIVERSITY OF TORONTO  
JAN 10 1942

Vient de paraître

# LE COLLÈGE SAINTE-MARIE DE MONTREAL

La Fondation  
Le Fondateur  
par le P. Paul DESJARDINS, S.

---

## La Fondation

C'est l'histoire des débuts du premier collège classique destiné à préparer aux carrières libérales, à l'industrie, au commerce. C'est aussi un peu de l'histoire de l'éducation à Montréal, entre 1842 et 1857.

## Le Fondateur

C'est la vie du P. Félix Martin, éducateur, missionnaire et historien, le plus Canadien des Français, qui, après s'être dévoué vingt ans au pays, ne cesse pas, retourné en France, de travailler jusqu'à sa mort pour sa patrie d'adoption.

Ce volume de 320 pages, (grand format 9½ x 6½), est appelé à intéresser non seulement les anciens élèves des Jésuites, mais encore tous les amis de l'histoire canadienne.

En vente au Collège Sainte-Marie  
1180, rue Bleury - Montréal

\$1.50 l'exemplaire  
\$1.65 par la poste

---

● En vente aussi au D E V O I R ●

IMPRIMERIE LE DEVOIR, MONTREAL

BNQ



000 330 591